



Association
de Guipry-Messac



PROJET PEDAGOGIQUE

2021

Table des matières

I.	Prestations d'accueil	5
II.	L'équipe du multi-accueil	5
○	Les compétences professionnelles mobilisées	5
▪	<i>La directrice, éducatrice de jeunes enfants</i>	5
▪	<i>La directrice adjointe, éducatrice de jeunes</i>	6
▪	<i>L'éducatrice de jeunes enfants de terrain</i>	6
▪	<i>L'infirmière</i>	6
▪	<i>Les auxiliaires de puériculture</i>	7
▪	<i>Les accompagnantes éducatives petite enfance</i>	7
▪	<i>La psychologue</i>	7
▪	<i>L'agent polyvalent</i>	7
▪	<i>Les stagiaires</i>	7
○	La cohésion d'équipe	8
○	La réflexion en équipe	8
○	L'organisation de l'équipe	9
○	La transmission professionnelle des connaissances	10
III.	Le multi-accueil en libre circulation	10
○	Le principe de libre circulation	10
○	L'aménagement de l'espace	11
▪	<i>L'espace à buller</i>	11
▪	<i>L'espace lecture</i>	11
▪	<i>L'espace tapis des bébés</i>	11
▪	<i>L'espace jeux symboliques</i>	11
▪	<i>L'espace motricité</i>	12
▪	<i>L'espace construction/ véhicules/ animaux/ Bonhommes</i>	12
▪	<i>L'espace en libre autonomie</i>	12
○	Le positionnement des professionnelles	12
IV.	L'accueil de l'enfant et de sa famille	13
○	L'entrée au multi-accueil	13
▪	<i>Le rendez-vous d'inscription</i>	13
▪	<i>L'adaptation</i>	14

○	L'arrivée du matin	15
▪	<i>Les séparations difficiles</i>	15
○	Le départ du soir	16
○	Les repas	16
▪	<i>Le déjeuner</i>	16
▪	<i>Le goûter</i>	17
○	Le sommeil	18
○	Les soins d'hygiène	18
▪	<i>Les changes</i>	18
▪	<i>Le passage aux toilettes</i>	18
▪	<i>L'apprentissage de la maîtrise des sphincters</i>	19
○	La santé	19
○	Les propositions ludiques	20
▪	<i>Le jeu libre</i>	20
▪	<i>Les activités proposés par l'adulte</i>	21
▪	<i>Les sorties</i>	23
○	Rythme d'une journée type	23
V.	Le vivre ensemble	24
○	Le positionnement de l'adulte par rapport à l'enfant	24
▪	<i>L'observation</i>	24
▪	<i>La verbalisation</i>	24
○	Les règles et les interdits : un cadre structurant	26
○	Les relations entre enfants	27
▪	<i>Les conflits</i>	27
▪	<i>Les manifestations agressives</i>	28
VI.	La place des familles	28
○	La participation des parents	28
▪	<i>Les échanges quotidiens</i>	28
▪	<i>Le Conseil d'Administration</i>	29
▪	<i>Les commissions</i>	29
○	La relation parents-équipe	29
○	L'information aux parents	30

○	Les actions de soutien à la parentalité	30
▪	<i>L'écoute, le conseil, l'orientation</i>	30
▪	<i>Les actions collectives de soutien à la parentalité</i>	30
VII.	Les accueils spécifiques :	31
○	Les accueils d'urgence	31
○	L'accueil d'enfant en situation de handicap ou de maladies chroniques	31
VIII.	Les relations extérieures	32
○	La coopération avec l'école maternelle	32
○	L'utilisation des services de la commune	32
○	Nos partenaires	32
IX.	<i>Evaluation du projet</i>	33
○	Quand ?	33
○	Comment ?	33
○	Avec qui ?	33

Le projet pédagogique est la traduction par l'équipe des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs formulés par le projet éducatif, en rapport avec la réalité. Il prend en compte d'une part, les moyens humains et matériels et d'autre part, l'organisation des activités proposées, l'utilisation des espaces et des installations, les modes de fonctionnement de l'équipe et les compétences professionnelles mobilisées.

I. Prestations d'accueil

Le multi-accueil est géré par les parents adhérents à l'association Familles Rurales de Guipry-Messac. Il est destiné aux parents avec ou sans activité et qui ont besoin de garde occasionnelle ou régulière en fonction des places disponibles.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il peut accueillir jusqu'à 24 enfants, conjointement dans les locaux, de 10 semaines à 6 ans et dispose en plus de 3 places d'urgence. Il accueille les enfants à l'heure, à la ½ journée, à la journée, à la semaine.

Les enfants du personnel ne peuvent être accueillis qu'exceptionnellement et leur présence sera facturée de la même façon que pour les autres familles. Les salariés auront donc un autre mode de garde principal.

II. L'équipe du multi-accueil

L'encadrement des enfants est effectué une équipe pluridisciplinaire et complémentaire dans leurs missions. Celle-ci se compose de trois éducatrices de jeunes enfants (EJE), d'une infirmière, de deux auxiliaires de puériculture (AP), de quatre assistantes-éducatrice (AE) et d'une psychologue. Un agent polyvalent est également présent le mercredi. Les professionnelles accueillent des stagiaires de différentes formations, qui participent ainsi à l'encadrement des enfants, sous la direction de l'équipe.

○ Les compétences professionnelles mobilisées

- *La directrice, éducatrice de jeunes enfants*

Elle est garante du bon fonctionnement de la structure en veillant au respect de l'enfant, à l'application des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants. Elle est garante de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique. Elle est responsable des soins et services aux familles

Avec son adjointe, elle assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de la structure, elle coordonne et supervise l'équipe, afin que l'organisation de la journée soit cohérente pour les enfants et les parents.

Elle manage l'équipe éducative, gère les ressources humaines et anime les réunions.

Elle s'occupe de la gestion administrative, logistique et financière de la crèche.

Elle fait le lien avec le conseil d'administration de parents avec lequel elle participe à des réunions.

Elle a également un rôle important auprès des familles qu'elle accompagne dans leur fonction parentale à travers les échanges, les rendez-vous qu'elle a avec eux.

- *La directrice adjointe, éducatrice de jeunes*

Elle accueille et accompagne le jeune enfant et sa famille au quotidien.

Avec ses collègues, elle assure le bien-être et la sécurité physique et affectif de l'enfant. Elle propose aux enfants des activités éducatives, d'exploration et d'expérimentation, en fonction des observations qu'elle fait avec l'équipe de leurs besoins et de leurs potentialités. Elle imagine avec ses collègues différents projets et met en place des sorties et activités à l'extérieur comme : aller à la bibliothèque, à l'école...

En binôme avec la directrice, elle assure le suivi du projet pédagogique de la structure et coordonne l'équipe. De par leur observation fine et leur capacité à se remettre en question, elles amènent les professionnelles à réfléchir sur leurs pratiques et les accompagnent dans celles-ci auprès des enfants.

Elle a un rôle primordial auprès des familles qu'elle soutient quotidiennement dans leur fonction parentale. Elle impulse et organise avec l'équipe des actions à destination des familles.

De par sa fonction d'adjointe, elle contribue et soutient la directrice dans la gestion administrative avec des tâches bien définies.

Elle coordonne également l'accueil des stagiaires.

- *L'éducatrice de jeunes enfants de terrain*

Elle veille à permettre un accueil favorisant un développement global et harmonieux de l'enfant au sein de la structure.

Avec ses collègues, elle est garante de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique.

Contrairement à ses deux collègues EJE, binôme de direction, elle assure l'encadrement du groupe d'enfants tous les jours. Elle accompagne l'enfant dans les actes de la vie quotidienne (repas, sommeil, change...).

En fonction de ses observations, elle aménage un espace adapté au jeune enfant, imagine et organise des projets artistiques autour de la créativité, des sens avec intervenant ou non.

Elle peut être amenée à repérer des signes de souffrance ou de mal être chez un enfant et partager ses observations avec l'équipe et le parent afin de proposer des pistes de travail autant que faire se peut

- *L'infirmière*

Elle est présente partiellement et représente l'interlocutrice principale en termes de santé au sein de la structure. Elle fait le lien entre la direction et le médecin référent, qui lui n'est pas présent sur place. Elle assure la santé, la sécurité, le bien-être physique et psychologique des enfants. Ceci, en créant et en mettant à jour les différents protocoles de soins puis en veillant aux bonnes applications de ceux-ci. Elle veille également aux suivis sanitaires des enfants avec les auxiliaires de puériculture, élabore les P.A.I en collaboration avec le médecin référent et la directrice. Elle sensibilise et informe les parents et l'équipe sur la prévention sanitaire oralement ou par affichage

thématique. Les parents peuvent également la solliciter s'ils souhaitent échanger avec elle ou s'ils ont des questionnements.

- *Les auxiliaires de puériculture*

Elles accueillent quotidiennement l'enfant et sa famille. Elles s'assurent du bien-être physique, physiologique et affectif de l'enfant. De par leur fonction, elles veillent principalement à la bonne santé des enfants, en collaboration avec l'infirmière, assurent leur suivi sanitaire, et sont garantes des soins qui leur sont prodigués. De plus, elles contribuent également à l'éveil des enfants et à leur épanouissement en leur proposant des activités adaptées à leur capacités et à leur développement. Aussi, elles soutiennent les parents dans leur fonction parentale à travers les échanges qu'elles peuvent avoir avec eux au quotidien. Elles assurent la continuité de direction en l'absence des éducatrices de jeunes enfants et prennent les décisions concernant les enfants et les parents. Elles n'occupent pas de fonctions administratives.

- *Les accompagnantes éducatives petite enfance*

Elles accueillent avec bienveillance l'enfant et sa famille. Elles accompagnent l'enfant dans les actes de la vie quotidienne. Elles sont ainsi garantes de son bien-être, de sa sécurité physique et affective. Elles réfléchissent et proposent des activités d'éveil respectueuses des acquisitions de l'enfant.

Elles sont également amenées à préparer les repas, à entretenir les locaux et le linge. Elles forment les stagiaires aux techniques de ménage.

- *La psychologue*

Salariée de l'association, elle intervient 4h par semaine. Elle a un rôle d'observation auprès des enfants et de soutien auprès de l'équipe et des familles. De par son regard extérieur et son observation fine, elle peut accompagner les professionnelles à travers leurs questionnements. Elle représente également un soutien pour les parents qui peuvent la solliciter pour échanger sur des sujets divers et variés.

- *L'agent polyvalent*

Un agent polyvalent est présent le mercredi pour assurer la préparation du repas, le linge et l'entretien des locaux.

- *Les stagiaires*

La structure accueille des stagiaires, de préférence un à la fois, issus de formations diverses tout au long de l'année : CAP AEPE, CAP SAPVER, BAC Pro SAPAT, Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture, préparation aux concours médico-sociaux, stage d'observation 3^{ème}, reconversion professionnelle. Toutefois, étant donné la forte demande en stage, il peut arriver qu'exceptionnellement deux stagiaires soient accueillis en même temps, mais cela reste rare. Le

multi-accueil s'efforce de répondre au mieux aux diverses sollicitations des étudiants, au vu du nombre restreint de structures dans ce domaine.

Les stagiaires participent à la vie du multi-accueil. Ils sont sous la responsabilité de la directrice. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour garantir le bon fonctionnement de la structure.

Les stagiaires ne sont pas autorisés à effectuer les transmissions aux parents, ils peuvent y assister. Ils peuvent néanmoins participer aux activités et être force de proposition. Les changes des enfants peuvent être réalisés au bout de quelques semaines si le stagiaire se sent prêt. Ils se déroulent toujours en présence d'une professionnelle et avec l'accord de l'enfant.

Le stagiaire a une professionnelle référente pendant toute la durée de son stage. Il peut suivre d'autres professionnelles quelques jours suivant ses objectifs de stage afin de prendre conscience de la réalité du métier.

Le stagiaire n'est pas là pour effectuer les tâches ménagères à la place de l'équipe, mais dans certaines formations ils peuvent et doivent apprendre les techniques de ménage, et donc les pratiquer.

Une trame récapitulant les objectifs à réaliser est formulé avec le stagiaire et son référent de stage.

○ **La cohésion d'équipe**

Il s'agit en effet d'adopter les mêmes conduites auprès des enfants, quel que soit le membre de l'équipe. Cette continuité, au niveau des pratiques professionnelles, permet d'établir un climat rassurant et sécurisant pour les enfants. En effet, pour chaque situation, chaque professionnelle sait ce qu'il a à faire. L'enfant obtient alors une réponse similaire quel que soit le membre de l'équipe.

D'autre part, chaque tâche est définie et répartie au préalable entre les adultes présents. Pour autant, la prise d'initiatives, tout en respectant les objectifs fixés, est également souhaitée au sein de l'équipe. Le multi-accueil a pris le parti de faire évoluer ses employés dans tous les domaines de la petite enfance et de ne pas les restreindre à certaines activités. La directrice tient à instaurer un esprit d'équipe et d'autonomie, qui permet ainsi à tout le personnel de s'épanouir et de se responsabiliser, selon son propre regard sur l'enfance, son expérience, sa sensibilité et son caractère. Toutes les professionnelles peuvent ainsi participer à l'accueil des enfants et des parents, aux activités, aux changes et aux repas.

Enfin, bien entendu chaque membre de l'équipe agit avec ce qui le caractérise. La permanence des pratiques au sein d'une équipe n'est pas antinomique avec les individualités des membres qui la composent.

○ **La réflexion en équipe**

Les pratiques de l'équipe sont souvent remises en question en fonction des enfants accueillis, du fonctionnement, des problématiques rencontrées. Différents temps d'échanges ont été mis

en place pour que les professionnelles puissent réfléchir à l'organisation, à leurs positionnements et ainsi qu'ils puissent par la suite adapter leurs pratiques.

- Une réunion hebdomadaire est prévue chaque fin de semaine (le jeudi ou le vendredi en début d'après-midi) afin de faire état de la semaine passée, d'informer toutes les professionnelles sur les événements de la semaine à venir, et d'échanger sur certains points rapides de type organisationnelle et/ou pédagogique.
- Une réunion mensuelle est prévue une fois par mois (le 2^{ème} mardi du mois de 18h 30 à 20h30). Elle permet d'aborder des sujets (pédagogiques et/ou organisationnelles) qui demandent plus de réflexion et donc plus de temps. Celle-ci permet également d'échanger sur les enfants, les différentes problématiques rencontrées et donc sur nos pratiques pour avoir un accompagnement adapté et cohérent auprès des enfants et des parents.
- Un temps d'analyse de pratique, animé par la psychologue, est prévu une fois par trimestre, à la place de la réunion mensuelle. Ce moment d'échange permet de parler des enfants, des pratiques, mais aussi de l'équipe en elle-même. La présence d'un tiers, qu'est la psychologue, permet d'avoir un regard extérieur et donc de prendre du recul par rapport à certaines situations vécues ou rencontrées.

Tous ces temps de réunions sont des temps indispensables. Chacun est libre de s'exprimer durant celles-ci dans le but d'accompagner au mieux les enfants au quotidien, d'adapter nos pratiques au plus près de leurs besoins mais aussi pour favoriser la communication, l'écoute et la cohérence de l'équipe. La structure s'efforce d'avoir un positionnement cohérent vis à vis de l'enfant, en évitant autant que faire se peut les comportements contradictoires. Le rôle de chaque professionnelle étant d'accompagner l'évolution de l'enfant au sein du groupe, en portant sur lui un regard personnalisé et bienveillant.

Une semaine pédagogique est également prévue en août avant la réouverture du multi-accueil pour les enfants. Cette semaine permet à l'équipe de faire des formations collectives (ex : les premiers secours ; formation incendie ; ou une formation pédagogique), d'avoir des moments de réflexion sur l'année à venir en terme pédagogique.. Elle permet aussi de préparer la reprise, de faire le ménage, d'installer le multi-accueil pour l'accueil des enfants.

Chaque professionnelle peut bénéficier de formations en fonction de leurs projets ou réflexions professionnels (ex : communication bienveillante ; approche snoezelen ; etc...) et en fonction du budget alloué.

○ **L'organisation de l'équipe**

Afin que chaque professionnelle puisse s'organiser au mieux professionnellement et personnellement, la directrice établit un planning où sont notifiés les horaires de chacun. Elle le donne à chaque professionnelle en fin de mois pour le mois suivant. Toutes les professionnelles

encadrant les enfants au quotidien tournent sur les différents créneaux horaires. C'est-à-dire que chaque professionnelle assure des ouvertures, des fermetures et des horaires intermédiaires dans la même semaine. Le roulement des horaires est établi sur la semaine et chaque semaine est identique, sauf demande ou changement exceptionnel. Ceci, afin de donner des repères à chacun et de faciliter l'organisation professionnelle et personnelle des professionnelles. Etant à temps partiel, les horaires de l'infirmière et de la psychologue sont définis en concertation avec la directrice en fonction des besoins de la structure et des disponibilités des professionnelles. Les stagiaires suivent généralement les horaires de leur référente de stage tout en respectant les conditions du droit du travail en termes de durée.

- **La transmission professionnelle des connaissances**

L'accueil des stagiaires invite aux échanges et permet à l'équipe d'explicitier ses pratiques. Cela peut donner lieu à de nouveaux questionnements, de nouvelles réflexions permettant, à l'occasion, de réajuster notre travail.

La directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, est responsable des stagiaires. Elle remplit les conventions de stage, organise et définit le déroulement et les objectifs du stage, en lien avec la référente de stage. L'équipe est référente des stagiaires, à tour de rôle. Les suivis, bilans et rapports de stage sont réalisés en concertation avec l'ensemble des salariées, afin que chacune apporte sa vision et son ressenti par rapport au stage.

III. Le multi-accueil en libre circulation

- **Le principe de libre circulation**

Depuis la rentrée de septembre 2021, une nouvelle pédagogie a été adoptée par l'équipe, la libre circulation des enfants dans l'espace. L'équipe a suivi une formation avec la formatrice Sylvie Hay, éducatrice de jeunes enfants et consultante formatrice spécialisée dans le secteur de l'enfance et de la famille. Elle a pu accompagner les professionnelles dans la compréhension et la pratique de cette nouvelle pédagogie, qui met en œuvre un aménagement de l'espace réfléchi avec des postures professionnelles adaptés.

L'enfant est acteur de sa journée. Il choisit ses activités en fonction de ses besoins et non selon la disponibilité de l'adulte.

La professionnelle présente dans la salle d'activité adopte un positionnement permettant à l'enfant de se sentir soutenu, encadré et sécurisé dans ses déplacements comme dans l'activité choisie.

L'ensemble des locaux est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif. L'objectif est de permettre aux enfants de passer d'un espace

à un autre, en restant sous surveillance constante des professionnelles. Dans la pièce de jeu, chaque espace est aménagé avec un thème spécifique, facilement identifiable par les enfants. Les repères sont clairs ainsi que les règles de vie (ex : l'enfant peut s'installer sur le tapis des bébés mais d'une manière calme).

- L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace conditionne l'environnement des enfants, à une période de leur vie où ils sont encore très dépendants. Leurs découvertes, leurs créations, leurs échanges, leurs jeux sont tributaires du cadre de vie que l'adulte leur organise.

Cet aménagement doit prendre en compte l'enfant individuellement et le groupe d'enfants d'âges mélangés, à un stade où ils ne savent pas encore gérer leurs relations sociales.

L'objectif est donc de fournir à l'enfant un espace de vie lui permettant de développer sa personnalité de façon la plus harmonieuse possible et de répondre à ses besoins.

A chaque rentrée et au cours de l'année si besoin, l'équipe fait le point sur l'aménagement de l'espace. L'exploitation des pièces est modifiée, si nécessaire et dans la mesure du possible, en fonction du nouveau mobilier, de l'organisation des professionnelles et des améliorations à apporter.

Dans la pédagogie de la libre circulation, les espaces sont très ouverts visuellement pour permettre aux enfants de voir l'adulte sans « cassure ». Les espaces sont structurés où l'enfant pourra trouver des réponses à ses besoins mais également s'approprier le cadre, les règles de ces espaces. Les espaces de jeux sont accessibles à tous les enfants pour trouver une réponse à leurs besoins de jeux, d'activités sans dépendre des adultes. Le jeu libre est un axe prioritaire ; les activités proposées sont complémentaires.

Voici la répartition des espaces dans la pièce de vie :

- *L'espace à buller*

C'est un espace calme et ressourçant où les enfants peuvent se reposer en journée sans pour autant le faire dans un lit mais aussi rêvasser, s'ennuyer buller

- *L'espace lecture*

C'est également un espace calme où les enfants peuvent regarder des livres seuls ou en compagnie de l'adulte.

- *L'espace tapis des bébés*

C'est le lieu de vie pour les bébés qui ne sont pas en capacité de se déplacer. Il nous semble primordial que les plus jeunes restent en interaction avec leurs aînés. Nous sommes convaincues des effets positifs de cette proximité qui incite les petits à évoluer par imitation. Les enfants plus grands peuvent investir cet espace et partager des moments avec les plus petits en respectant les règles qui lui sont alloués

- *L'espace jeux symboliques*

C'est un coin où sont regroupés les jeux d'imitation : petite maison avec cuisine, chambre, salle

de bain, coin marchande, coin garage, coin bricolage avec établi, coin ferme, cabinet médical. Il y a un roulement des univers qui est fait afin de proposer de la diversité aux enfants. Cet espace est dédié aux enfants, les adultes y vont uniquement s'ils sont invités.

- *L'espace motricité*

C'est un espace aménagé pour répondre aux besoins d'activité physique des enfants : structure motrice avec toboggan , tunnel, parcours d'équilibre avec des blocs de motricité en mousse de différentes formes

- *L'espace construction/ véhicules/ animaux/ Bonhommes*

C'est un espace où sont proposés des jeux diversifiés de construction, véhicules, animaux, bonhommes. Un roulement est effectué chaque semaine afin de susciter l'imagination et l'intérêt des enfants. Cependant, certains jeux peuvent restés à disposition la semaine suivante en fonction de l'observation des professionnelles et des besoins des enfants. Les professionnelles seront attentives à laisser les véhicules et les animaux que les enfants utilisent le plus souvent, par exemple.

- *L'espace en libre autonomie*

Il s'agit d'un espace fermé avec un portillon ayant un système un peu plus complexe à ouvrir, où on y trouve une table avec 4 chaises ainsi que des propositions adaptées aux besoins des enfants. Cet espace est donc dédié aux enfants les plus grands, en capacité d'ouvrir seul la porte ou en coopération avec un autre enfant. Ils peuvent choisir une des boites de jeu (par exemple : abaquas, perles, jeux aimantés, dessin, puzzles, etc...) mises à leur disposition, s'installer pour y jouer, et la ranger après usage. L'adulte phare est le garant de la tranquillité du lieu : il aiguillera notamment les plus jeunes vers un autre espace d'activité, afin de permettre aux grands de mener leur activité sans être interrompu.

Cet espace en libre autonomie permettra à l'enfant :

- o De ne pas avoir à attendre la disponibilité de l'adulte proposant des activités complémentaires pour réaliser des activités plus complexes ;
- o D'apprendre à faire seul ;
- o De pouvoir se concentrer et aller jusqu'au bout de ses jeux sans être interrompu par un autre enfant

- o **Le positionnement des professionnelles**

Trois rôles bien distincts caractérisent cette pédagogie de libre circulation des enfants dans l'espace. Chaque rôle a des fonctions bien précises qui permettent aux enfants de s'épanouir pleinement et librement dans les espaces qui leur sont aménagés.

« **Le phare** » => La professionnelle est positionnée dans la salle de jeu, à disposition des enfants et dans l'observation. Son attitude bienveillante et sa disponibilité psychique assurent la sécurité affective de l'enfant, lui permettant de se sentir

soutenu dans sa prise d'autonomie.

« **La volante** » => La professionnelle gère les changes, les passages aux toilettes, les couchers et levers des bébés, et tous les autres soins. Il dégage complètement le « phare » de ces activités, afin que celui-ci reste entièrement disponible pour les enfants présents, et n'interrompe pas leur activité en étant appelée à une autre tâche.

« **Le proposeur** » d'activités complémentaires => La professionnelle propose une activité complémentaire, une activité supplémentaire de ce qui est déjà proposé dans la salle de jeu afin de répondre aux besoins de découvertes des enfants. Cela peut être des activités qui demandent une organisation particulière et une anticipation comme par exemple la pâtisserie, les jeux d'eau, la sortie à la médiathèque, etc....)

Voici plusieurs principes de base afin de mieux comprendre le fonctionnement entre ces 3 rôles :

- ⇒ Un adulte est toujours présent dans les espaces de vie des enfants
- ⇒ Posé dans un endroit stratégique afin de voir et d'être vu
- ⇒ Dans une posture de disponibilité physique et psychique qui permet à chaque enfant de pouvoir l'identifier comme un « phare »
- ⇒ Systématiquement des « phares » et des « volantes »
- ⇒ La professionnelle en charge de proposer des activités complémentaires est uniquement quand il y a suffisamment de personnes « phares » et « volantes »

Un roulement est défini pour que chacun occupe les différents rôles tour à tour.

IV. L'accueil de l'enfant et de sa famille

○ L'entrée au multi-accueil

▪ *Le rendez-vous d'inscription*

L'inscription est le premier contact de l'enfant et de ses parents avec la structure et l'équipe. Ce moment est déterminant pour les relations futures et la confiance réciproque.

Il est donc essentiel d'établir un dialogue apaisé. Lors de cette première visite, la directrice ou la directrice adjointe présente l'équipe, fait visiter la structure et explique son fonctionnement (réservations, repas...).

Un échange permet de cerner les besoins de la famille et de répondre à ses questions et ses attentes.

La directrice ou son adjointe note les informations concernant l'enfant : son sommeil, ses repas, ses allergies, sa santé ...

L'enfant est libre de rester avec son parent ou de prendre contact avec l'espace de jeu et les autres enfants durant le rendez-vous.

- *L'adaptation*

Une fois l'inscription faite, les étapes de la familiarisation sont programmées avec le parent selon les souhaits et les besoins. La familiarisation est souhaitable, même si l'enfant a l'habitude d'être séparé de ses parents et même s'il a déjà fréquenté une collectivité.

L'enfant découvre un nouveau lieu, de nouvelles personnes et un nouveau rythme. Il lui faut donc du temps pour s'approprier tous ces changements.

La séparation n'est pas toujours chose facile aussi bien pour l'enfant que pour ses parents.

C'est surtout une période où l'équipe va faire connaissance avec l'enfant, comprendre ses signaux (fatigue, faim, besoin du doudou...) et prendre le relais auprès de sa famille.

Le premier jour, il est proposé au parent d'accompagner son enfant au sein de la salle de jeu, d'échanger avec la professionnelle qui sera disponible pour ce 1^{er} accueil, et pourquoi pas d'envisager une première petite séparation (30mn) si le parent le souhaite. Ensuite, il est proposé au parent de déposer l'enfant 1h30 sur 4 jours consécutifs. L'idée est de demander au parent d'emmener son enfant pendant le même créneau horaire sur une période courte pendant 4 séances, par exemple de 9h30 à 11h.

Cela est vraiment à titre d'exemple mais nous nous adaptons vraiment aux besoins et disponibilités des familles. Il peut donc arriver que l'enfant fasse son adaptation sur 2 jours ou 3 jours, ou passe directement à la journée complète car le parent est indisponible ou que l'enfant est accueilli en accueil d'urgence. Nous partons du principe de ne pas avoir d'aprioris ou de craintes qui pourraient « fausser » l'accueil de l'enfant et inquiéter son parent. Nous accueillons chaque enfant avec bienveillance et faisons notre maximum pour que tout se passe bien.

Il n'y a pas de professionnelles en référence de chaque adaptation. Ayant des horaires bien différents chaque jour sur une amplitude horaire large, il serait difficile de respecter la même professionnelle à chaque fois. Cependant, nous faisons confiance à l'enfant et son parent pour s'adapter à ce changement de professionnelle. Toutes les professionnelles sont présentées au rendez-vous d'inscription durant la visite des locaux et le fonctionnement de l'adaptation leur est aussi expliqué. Ils ont donc cette information avant de commencer l'adaptation. Il est ensuite de notre ressort chaque jour de verbaliser à l'enfant et son parent que ce sera une autre collègue qui les accueillera le lendemain, collègue qu'il a vu physiquement ou sur notre trombinoscope présent à l'entrée de la structure.

L'équipe note chaque jour sur la feuille de transmission nominative de l'enfant des éléments utiles sur son accueil, ce qu'il a pu faire, son comportement, etc... Cette feuille de transmission fait le lien entre les professionnelles pour le suivi de l'enfant, mais il est également un outil de transmissions sur lequel peuvent s'appuyer les professionnelles lors du départ de l'enfant.

L'adaptation peut être modulée au fur et à mesure en fonction des besoins, disponibilités et réactions de l'enfant et de son parent. Rien n'est figé. Le but est de mettre en confiance l'enfant

mais aussi son parent. Si l'enfant est à l'aise, il peut passer rapidement ensuite à la journée prévue au contrat ; si ce n'est pas le cas il peut continuer à faire 9h30-11h par exemple.

L'équipe souhaite que le parent prévienne son enfant de son départ pour ne pas trahir sa confiance, même si la séparation est très difficile. Cela évite à l'enfant de se sentir abandonné. Plus l'enfant viendra régulièrement, plus cela l'aidera à se créer des repères, le plus important pour lui étant de comprendre que son parent va revenir.

○ **L'arrivée du matin**

A l'arrivée de l'enfant et de son parent (ou autre personne accompagnatrice), la professionnelle inscrit l'enfant sur l'écran tactile. Le parent (ou la personne accompagnatrice) met la photo de l'enfant au porte-manteau, y accroche ses affaires et place les chaussures dans le casier portant le même numéro.

Chaque enfant est accueilli individuellement dans le SAS d'accueil (depuis la Covid 19).

Quand il arrive, la professionnelle dit bonjour à l'enfant en citant son prénom pour qu'il se reconnaisse et comprenne que l'on s'adresse à lui.

Le parent ou la personne accompagnatrice est également salué et s'ensuit un échange sur l'enfant qui permet de prendre le relais.

Les informations nécessaires à sa prise en charge du jour sont notées sur les feuilles nominatives de transmissions dans le classeur de transmissions.

▪ *Les séparations difficiles*

L'enfant peut pleurer au départ de son parent. Pour faciliter la séparation, l'équipe rassure les parents quant à la prise en charge des émotions de leur enfant. Le parent est prévenu qu'au cas où cela serait vraiment trop difficile pour son enfant, il sera appelé pour venir le chercher plus tôt. Il peut être conseillé au parent de partir rapidement si la séparation est difficile pour ne pas prolonger ce moment douloureux.

Selon le désir de l'enfant, la professionnelle le prend dans ses bras, lui propose un jeu ou un livre, la laisse tranquille...

Dans tous les cas, la professionnelle met des mots sur ce que vit l'enfant, lui explique qu'il comprend que la séparation est un moment dur. Il lui explique également que son papa ou sa maman va revenir.

L'absence du parent est expliquée quand elle est connue : il va faire des courses, il va travailler.

Le doudou, la tétine ou tout autre objet familier sont remis à l'enfant à ce moment pour faire le lien avec la maison. Par la suite, la professionnelle invite l'enfant à les ranger dans son sac, dans une pochette ou dans la boîte à tétine. Ils sont donnés dès que l'enfant en a besoin.

L'enfant qui a du mal à accepter la séparation peut pleurer devant la porte en attendant le retour de son parent. Une professionnelle se tient à sa disposition en fonction de ses besoins du moment : besoin de parler, de rester seul, de faire un câlin, de jouer. Il peut lui proposer un jeu qui met en scène la séparation et les retrouvailles (ballon, toboggan à boules, cache-cache...).

Si vraiment l'enfant refuse le contact de l'adulte, même après avoir passé le relais aux autres professionnelles, l'équipe le laisse exprimer sa peine.

Au final, la séparation finit par bien se passer. Parfois, cela peut prendre plusieurs semaines, mais il est essentiel de persévérer. C'est aux professionnelles de la structure de rassurer les parents en leur expliquant qu'il faut parfois plus de temps à certains enfants, mais que cela est normal.

L'équipe s'efforce de rester à leur écoute pendant cette transition.

L'enfant profite pleinement des lieux une fois qu'il a compris que ses parents viennent toujours le chercher et qu'il se sent en confiance au sein de la structure.

○ **Le départ du soir**

Après avoir regardé sur la feuille de transmission de l'enfant qui s'en va les informations importantes, la professionnelle l'accompagne jusqu'à son parent dans le SAS d'accueil. Nous les laissons se retrouver à leur façon. La professionnelle transmet par la suite les informations de la journée lues auparavant : anecdotes, progrès, incident.... Suite à notre formation sur la libre circulation dans l'espace, nous avons engagé une réflexion sur les transmissions faites aux parents et nous accordons beaucoup d'importance à leur transmettre ce qui relève de « l'exceptionnel », ce qu'il a fait, une petite anecdote, etc. Nous n'abordons pas forcément les repas ou le sommeil, mis à part s'il y a quelque chose d'inhabituel (l'enfant n'a rien mangé ou n'a pas du tout dormi) ou si le parent nous questionne. Quand cela est possible, la professionnelle inclut l'enfant pendant les transmissions : « tu as fait des gommettes aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu as mangé ? ».

La professionnelle enregistre ensuite l'heure de départ de l'enfant et le parent enlève la photo de son enfant du porte-manteau.

○ **Les repas**

Le repas n'est pas seulement un besoin physiologique, c'est aussi un moment de convivialité, de partage. Nous mettons quotidiennement tout en œuvre afin que les repas se passent dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, un planning sur la semaine a été établi afin que chaque professionnelle sache en amont si elle est de repas bébés, moyens ou grands. Cela permet d'avoir un repère pour les enfants selon les jours, d'avoir une fluidité et une meilleure organisation en interne selon les pauses mais aussi d'établir une continuité ensuite pour l'après repas (ex : celle qui mange avec les grands, commence à les coucher puis les accompagne ensuite à l'endormissement dans le dortoir jusque 14h) .

▪ **Le déjeuner**

Le repas des plus petits débute à 11h30, selon les rythmes de sommeil de chacun. Celui des plus grands débute à 12h. Les plus petits mangent, chacun leur tour s'ils sont peu nombreux, sur les genoux de la professionnelle qui s'en occupe, qui est, elle, installée dans un fauteuil. Les professionnelles s'occupant des « moyens » et « grands » les accompagnent à se laver les mains avant le repas et leur met un bavoir.

Les verres, les assiettes, les couverts, ainsi que l'entrée, fromage et dessert sont disposés sur un plan de travail. Chaque enfant se munie du matériel dont il a besoin et des aliments dont il a envie et va s'installer à une chaise disponible. Les légumes, féculents et protéines sont à disposition au milieu de la table. Les enfants se servent sous la surveillance de la professionnelle qui les accompagne. Les assiettes sont compartimentées et invitent l'enfant à goûter de tout le pain, l'entrée, le fromage, le dessert.

De l'eau est à leur disposition dans un pichet avec lequel ils peuvent se servir.

La professionnelle accompagnant les plus grands au repas, mange avec eux afin de partager un moment de convivialité mais aussi dans le but de les inciter à goûter les aliments qu'ils ne veulent pas forcément. Aucun enfant n'est forcé à manger. Les enfants ne sont pas obligés de tout manger, mais le personnel les incite à goûter. Les professionnelles vérifient que chaque enfant a suffisamment mangé avant de quitter la table et l'aide si besoin.

Un enfant qui ne mange pas au déjeuner attendra jusqu'au goûter.

Les enfants vident leurs assiettes dans le compost et déposent leurs couverts sales dans une bassine.

Les adultes sont présents pour répondre aux sollicitations des enfants : eau, aide pour manger...

Une grande part d'autonomie est laissée aux enfants dès qu'ils commencent à manger seuls. Quand un enfant demande de l'aide, les professionnelles acceptent toujours quel que soit son âge, car les enfants sont souvent fatigués lors du repas.

En fin de repas, les enfants sont invités à prendre un gant humide mis à leur disposition par la professionnelle s'occupant de la préparation des repas, afin de se laver les mains et le visage devant le miroir. Ils les mettent ensuite dans le bac à linge.

Les professionnelles notent dans les transmissions des enfants ce qui est inhabituel pendant les repas, comme par exemple, si l'enfant a peu ou pas du tout mangé, etc.. Si rien n'est noté c'est que tout s'est bien passé

La professionnelle disponible leur descend ensuite les manches.

▪ Le goûter

Le goûter est servi à partir de 15h30. Pour les plus petits, il est donné comme le repas, en fonction du rythme de sommeil de chacun, et est donné sur les genoux. Pour les moyens et les grands, le goûter est échelonné, c'est-à-dire qu'il y a 6 places disponibles autour de la table. Les enfants peuvent donc y aller à 6 simultanément, ils peuvent se rendre au goûter s'il y a de la place disponible autour de la table ou attendre leur tour si ce n'est pas le cas. Comme pour le repas, le matériel nécessaire (verres et couverts) ainsi que les aliments sont mis à disposition sur le plan de travail. Les enfants se servent et vont s'asseoir sur une chaise disponible.

Tout comme le repas, les enfants débarrassent leur table en déposant leurs couverts sales dans une bassine et vont se débarbouiller à l'aide d'un gant humide. Ils sont ensuite invités à nettoyer « leur place » avec un gant afin de laisser l'endroit propre pour un autre enfant qui souhaite venir goûter.

Le goûter peut être aussi l'occasion de fêter un anniversaire. Un gâteau peut être préparé avec les enfants pendant l'atelier cuisine ou être apporté par les parents. Afin d'éviter tout risque d'intoxication alimentaire, les gâteaux devront provenir du commerce et être sous vide.

○ **Le sommeil**

Chaque enfant dormant dans un lit à barreaux et susceptible de dormir au multi-accueil a son lit attitré dans le dortoir des « bébés ». Les draps et turbulettes sont individuels, fournis par la structure pour chaque enfant et sont lavés régulièrement, selon le protocole.

Pour s'endormir en toute tranquillité, l'enfant peut avoir besoin de son doudou et/ou sa tétine. Il est important de connaître ses habitudes afin de permettre à l'enfant de se sentir en sécurité. A cet effet, une étiquette comportant le prénom de l'enfant est placée au-dessus du lit.

Le doudou reste à la disposition de l'enfant dans les poches à doudou en dehors de ses temps de sieste. Au lever, ils sont remis dans les sacs respectifs.

Les bébés sont couchés selon leurs besoins par les professionnelles, dans la mesure où ils ne risquent pas de réveiller un autre enfant. Le cas échéant, un bébé peut être mis à dormir dans un berceau ou sur un matelas.

Les enfants qui ne font pas de sieste le matin sont couchés en même temps en début d'après-midi dans le dortoir des « grands ».

La professionnelle ayant mangé avec les enfants à table commence à coucher quelques enfants puis restent ensuite dans le dortoir avec eux pour les rassurer et surveiller l'endormissement.

A son arrivée dans le dortoir, l'enfant s'équipe d'un sac de couchage, attitré entre chaque lavage, et va s'installer pour dormir où il le souhaite et selon la place qu'il y a sur le tapis tatamis. Cela laisse la liberté à l'enfant de choisir où il souhaite dormir. La professionnelle s'allonge près des enfants qui ont le plus besoin d'accompagner, ceci afin de leur montrer la démarche, de les rassurer et de les inciter à lâcher prise.

Chaque enfant se réveille à son rythme. Au réveil, la professionnelle accompagne l'enfant dans la salle de jeu.

Un enfant qui dort n'est pas réveillé. Si l'enfant dort trop longtemps et que cela questionne la famille, un échange peut avoir lieu avec la direction ou un membre de l'équipe. Pour des raisons physiologiques et afin de respecter le sommeil de l'enfant, il ne sera pas réveillé mais l'équipe peut mettre en place des conditions favorables à son réveil naturel comme laisser la porte entrouverte, ouvrir davantage les volets, etc... Par contre, nous réveillerons l'enfant si l'heure du départ approche et que le parent ne peut pas attendre ou revenir plus tard.

○ **Les soins d'hygiène**

▪ *Les changes*

Après le déjeuner, au lever de sieste et dès que cela est nécessaire, les couches sont changées.

Lors du change, la professionnelle veille à respecter l'intimité de l'enfant, à verbaliser les soins qui vont lui être prodigués.

Le personnel veille à respecter l'activité spontanée et la physiologie de l'enfant (montée des marches, position sur la table de change, habillage en douceur, descente...).

▪ *Le passage aux toilettes*

Selon les capacités de l'enfant et ses souhaits, il peut lui être proposé d'aller aux toilettes ou sur le pot au moment du change. Le personnel veille à respecter les craintes et les envies de chaque

enfant. Les enfants qui ne mettent plus de couches vont aux toilettes ou sur le pot après chaque repas. Un passage aux toilettes leur est régulièrement proposé en cours de journée.

Deux ardoises sont accrochées dans la salle de change. Les prénoms des enfants y sont inscrits et à chaque change, la professionnelle note une croix (pipi) ou des initiales (S : selles, T : pipi aux toilettes, N : nez lavé, CS : couche sèche). Ce système de notation est un repère pour les professionnelles et permet de visualiser les enfants à prendre en charge.

- *L'apprentissage de la maîtrise des sphincters*

C'est aux parents de faire la démarche de proposer le pot à l'enfant à la maison. Mais si un enfant est demandeur, le personnel l'encourage et en avise les parents. L'enfant voyant les autres aller sur le pot peut avoir envie de les imiter.

A l'inverse, si un parent demande au personnel de proposer le pot à l'enfant alors qu'il ne le sent pas prêt, il lui sera proposé mais pas forcé.

Si l'enfant ne porte plus de couche à la maison, il en sera de même au multi-accueil, même si des oublis peuvent survenir. Nous tenons à avoir une attitude cohérente. Mais, si nous pensons que l'enfant n'est pas tout à fait prêt (beaucoup d'oublis, l'enfant ne dit pas qu'il a fait), nous en ferons part aux parents, et nous adopterons l'attitude qui nous paraît la plus cohérente pour l'enfant.

- **La santé**

Pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents concernant la santé, nous avons, au sein de l'équipe, une infirmière à temps partiel et deux auxiliaires de puériculture. Nous avons également un médecin référent du multi-accueil que nous pouvons contacter pour obtenir des conseils sur les mesures à prendre en cas de contagion ou sur l'état de santé ou le développement d'un enfant. Il reçoit les enfants de moins de 4 mois pour la visite d'admission et veille à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou d'une affection chronique. Il valide également les protocoles d'urgence et de soins établis par l'infirmière.

L'infirmière et les auxiliaires de puériculture veillent chacune à la bonne santé de chaque enfant au quotidien, grâce à l'observation mais aussi par la vérification de la vaccination de tous prévue par les textes réglementaires pour les enfants vivant en collectivité. Un enfant malade peut être admis sur plusieurs conditions, à savoir si ce n'est pas une pathologie à éviction et si l'enfant est capable de supporter une journée de collectivité. Pour son confort et si les symptômes sont sévères, la fréquentation du multi-accueil à la phase aiguë de la maladie est déconseillée.

L'équipe est habilitée à administrer un médicament, en relais des parents pendant l'accueil de l'enfant, si celui-ci a été délivré avec une ordonnance. Certains enfants sont également amenés à avoir des régimes alimentaires spécifiques, des intolérances ou d'allergies alimentaires avérées par le médecin traitant et faisant suite à des examens médicaux. Il est alors proposé aux parents la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI), dont une partie du processus nécessite une rencontre avec le médecin. Parallèlement, l'infirmière élabore les protocoles concernant les conduites à tenir. Ces protocoles sont revus régulièrement. Le personnel est accompagné par l'infirmière sur ces conduites (désinfection de plaies, prise en charge d'un enfant ayant de la fièvre, en crise convulsive, surveillance d'un traumatisme crânien, ...). Des formations internes comme les formations « secouriste sauveteur du travail », « gestes et postures », « incendie », ... sont aussi organisées.

○ Les propositions ludiques

Les jeux et activités proposés aux enfants visent à développer leur capacité tout en favorisant leur créativité, leur curiosité et leur expression pour un développement intellectuel, moteur, affectif et social harmonieux.

Cela leur permet aussi de mieux se connaître et d'affirmer leur personnalité : se rendre compte qu'ils aiment une activité ou un jeu plus qu'un autre, ou au contraire qu'ils ne l'aiment pas.

Cela leur donne l'occasion de faire des choix, de manifester leurs préférences.

Ils peuvent participer à une activité proposée par l'adulte ou jouer dans la salle avec les jeux et livres à disposition. Ils peuvent observer ou se reposer dans le coin à buller. Ils ont aussi le droit de ne rien faire.

▪ *Le jeu libre*

Le jeu « libre » est l'axe prioritaire de notre pédagogie de libre circulation des enfants dans l'espace.

Il permet à l'enfant de prendre des initiatives, de partager, d'expérimenter, de découvrir à son rythme. Cela contribue donc à développer son autonomie et favorise sa socialisation.

Les professionnelles veillent, dans la mesure du possible, à respecter le stade de développement moteur de chaque enfant en ne l'installant pas dans une position qu'il n'a pas encore acquise. Ils appliquent les principes de la motricité libre. Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner et à ne pas le placer dans des situations contraignantes qui l'empêchent de bouger et retarde son développement ou son autonomie. Ainsi l'équipe incite l'enfant à trouver des solutions pour sortir de mauvaises postures par exemple. De plus, il n'y a pas de transat, de chaise haute ni de trotteur. Nous privilégions les bras sécurisants de l'adulte

Les propositions de jeu sont présentes pour une semaine et sont renouvelés chaque début de semaine, le lundi. Certains jeux, comme quelques voitures ou quelques animaux, que les enfants auraient utiliser le plus, restent la semaine suivante afin de maintenir des repères pour les enfants.

Dans la salle de jeux, on trouve :

- Des jeux d'imitation : ferme, garage et voitures, personnages, cuisine, poupées, téléphones, pelles et balayettes... L'imitation est le processus essentiel par lequel l'enfant s'approprie et comprend le monde qui l'entoure. Il reprend avec le jouet ce qui lui est arrivé dans la vie réelle, et le rejoue aussi souvent que nécessaire. Cela lui permet à la fois de s'approprier des comportements nouveaux et de se libérer de certaines angoisses ou expériences désagréables. Ces jeux permettent à l'enfant d'exprimer son affection et son agressivité sans conséquence pour lui-même. En vivant librement ses sentiments avec un jouet qui ne lui tient pas rancune, l'enfant va progressivement mieux se comprendre et trouver son équilibre.
- Des jeux moteurs : structure avec toboggan, jouets à tirer, ballons, blocs de motricité, mais aussi jeux d'extérieurs : vélos, porteurs, toboggan, cabane. Ils aident l'enfant à se servir

de manière harmonieuse de son corps et à le maîtriser. Ils l'incitent à utiliser tout son corps dans un mouvement, ce qui développe la coordination des gestes et l'équilibre.

- Des jeux de manipulation : capsules de petits pots, bouchons, catalogues à déchirer, hochets, jeux de construction (ex : cubes, Legos, Clipos, ...), boîtes à formes, jeux d'encastrement, d'empilement. C'est en manipulant et expérimentant, essayant et assemblant que l'enfant découvre et exerce ses capacités mentales : réfléchir, raisonner, assembler, classer, mémoriser.
- Des livres : les enfants peuvent les feuilleter eux-mêmes puisqu'ils sont à disposition dans un bac. Ils apprennent d'abord à connaître le livre dans sa matérialité d'objet : son format, ses couleurs, son odeur, sa mise en page. Ils le découvrent et l'explorent, s'y agrippent, le sucent, le mordillent. Puis, quand ils l'ont apprivoisé, ils cherchent à comprendre le début, la fin, les pages qui se succèdent, l'envers, l'endroit, puis les images, les formes, les coloris. Les enfants peuvent nous solliciter pour les lire. Cela les aide à reconnaître leurs émotions incarnées par un personnage auquel ils peuvent s'identifier, et à organiser leur pensée. Le livre, c'est également le plaisir d'entendre de nouveaux mots, de rêver, d'écouter des histoires qui racontent le monde et aident à grandir. Les enfants à qui on lit souvent des livres se racontent eux-mêmes les histoires en tournant les pages.

- *Les activités proposés par l'adulte*

C'est le proposeur d'activité complémentaire qui propose des activités. Ces activités sont complémentaires et proposées. La professionnelle est dans une dynamique de proposition qui arrive en complément des espaces de jeux libres. Il s'appuie sur les observations des besoins exprimés par les enfants. Il prend le temps d'observer ou d'interroger ses collègues sur les observations qu'ils ont réalisées : cela lui permettra de mettre en place des activités en adéquation possible avec les besoins des enfants. Les propositions d'activité complémentaires peuvent être de 3 ordres :

- Des propositions complémentaires ne demandant pas la présence permanente d'un adulte auprès des enfants.
- Des propositions complémentaires demandant la présence permanente de l'adulte PAC auprès des enfants
- Des propositions d'activités complémentaires en lien avec des projets élaborés par les professionnelles. Elles peuvent également être animées par des intervenants extérieurs.

Nous tenons compte également du nombre d'adultes que requiert l'activité, du nombre d'enfants présents, des besoins et de "l'ambiance" du groupe.

L'enfant est invité individuellement à se joindre à l'activité, plutôt que d'interpeller le groupe. Les enfants ne sont pas obligés d'y participer. La proposition est faite, mais chacun doit trouver son centre d'intérêt au sein de la structure. L'activité doit être avant tout un moment de plaisir.

Pour certaines activités, le nombre d'enfants peut être limité afin de pouvoir être attentif et disponible pour chacun, pour l'atelier peinture par exemple.

Aucun temps limité n'est imposé à l'enfant. Un enfant peut participer quelques minutes et désirer arrêter ou rester plus longtemps.

Pendant l'activité, l'enfant est encouragé à faire seul pour qu'il prenne conscience de ses capacités et apprenne à faire par lui-même.

Il doit faire ses propres expériences sans être influencé par l'adulte. C'est une source de satisfaction pour l'enfant et de découvertes : « *J'ai réussi tout seul, je sais faire* ».

Le matériel est à sa disposition. Le moins de consignes possibles lui sont données. La professionnelle ne fait pas à la place de l'enfant. Il s'agit de l'expérience de l'enfant, elle doit rester personnelle.

De même si l'enfant défait ce qu'il vient de faire (enlève les gommettes par exemple), la professionnelle n'intervient pas.

Pour certaines activités, afin qu'elles se déroulent dans le calme et la sécurité (musique, cuisine, parcours psychomoteurs ...), l'équipe se doit de poser un cadre (règles, consignes, conseils ...).

Voici une liste non-exhaustive des activités qui peuvent être organisées :

- Manipulations : pâte à sel, pâte à patouille, sable à mouler, pâte à modeler, peinture à doigts, transvasements de riz, semoule, playmais, playform, eau, enfilage de perles, collage, gommettes, découpage, coloredo, puzzles. Ces activités sont très riches d'apprentissage (motricité fine, notions de plein et de vide, utilisation de l'espace...) et favorisent l'imaginaire et l'expression des enfants. L'atelier cuisine proposé est aussi une activité de manipulation : verser, mélanger, casser les œufs.
- Graphisme : crayons de couleur, feutres, craies, peinture sur table, chevalet ou mur avec les doigts, des pinceaux, des rouleaux, des éponges, des bouchons...Ces activités offrent à l'enfant un espace d'expression et de créativité. Par ailleurs, les tracés sont un premier entraînement à l'écriture.
- Jeux de règles : le premier jeu de règles est le loto. C'est celui que nous utilisons le plus avec les enfants de 2/3 ans, en petit groupe de quatre. Pour les plus de 3 ans, nous avons des dominos et quelques jeux de société simples.
- Éveil sensoriel : bulles de savon, plaques sensorielles, cuisine, éveil musical, sacs sensoriels, balles lumineuses et à paillettes, papiers de différentes matières. Pour l'éveil sonore, il y a l'activité musique avec de nombreux instruments, que chaque enfant peut utiliser. L'équipe fait écouter des chansons, des musiques variées, des bruits du quotidien et de la nature sur CD.
- Activités langagières : comptines, livres. Ces activités se déroulent tout au long de la journée à la demande de l'enfant. Le chant est utilisé à tout moment de la journée : pour endormir, calmer, rassurer, accompagner. C'est une façon de jouer avec la voix, les mots, de se les approprier. Les comptines et chansons entraînent la mémoire par la répétition. Une activité spécifique, tel que le loto sonore par exemple, peut être proposée avec des images à nommer soit par l'adulte, soit par les enfants. Elles représentent des animaux ou des objets du quotidien. Ainsi, l'enfant s'approprie le monde, en distingue les éléments et commence à maîtriser le réel. Toutes les discussions avec les enfants font également partie intégrante des activités langagières.

- Expression corporelle : chansons à gestes, rondes, danses, histoires à mimer (*Justin le petit lapin et la chasse à l'ours*), parcours moteurs avec le tunnel, les coussins de motricité, les cerceaux, les petites chaises... L'objectif est d'accompagner l'enfant dans l'exploration et la découverte de son corps et lui permettre de se dépenser et d'investir l'espace.

L'objectif du multi-accueil n'est pas de faire de l'activisme mais d'offrir à l'enfant un panel d'activités les plus variées et de favoriser chez lui ainsi de nouvelles découvertes pour un maximum de plaisir et d'expérimentation. Ceci dans le but de l'accompagner dans le développement de ses potentialités et capacités.

- *Les sorties*

Elles permettent de se familiariser avec des lieux de la commune et d'apprendre les codes sociaux, c'est à dire apprendre à l'enfant à dire « *bonjour* », « *merci* », « *au revoir* ».

Chaque sortie est également l'occasion pour l'enfant de s'autonomiser dans l'habillement et de dialoguer avec l'adulte. Lorsque nous étions à la halte-garderie, nous nous rendions avec un groupe d'enfants à la bibliothèque une fois tous les deux mois, en alternance avec la bibliothécaire qui intervenait au sein de la structure également. C'est l'occasion de leur faire découvrir le livre dans un lieu prévu à cet effet. Des livres sont empruntés pour être lus à Nougatine, ce qui permet de diversifier les lectures et de les partager. Maintenant que nous avons déménagé dans le pôle enfance, il va nous falloir repérer les lieux afin d'envisager les sorties possibles. Nous envisageons d'investir dans une poussette 4 places et une poussette deux places afin de faciliter nos sorties.

- **Rythme d'une journée type**

Les enfants ont besoin de rythmes réguliers et de repères spatio-temporels pour être rassurés et en confiance et ainsi profiter au mieux de la structure. Des repères spatio-temporels sont établis dans la journée comme la prise de repas, le sommeil, etc... Néanmoins rien n'est figé, chaque journée est différente selon le groupe d'enfants accueillis, la dynamique de groupe, les besoins et envies de chacun. Les professionnelles veillent donc au maximum à respecter les besoins des enfants.

Description d'une journée type

Les accueils peuvent se faire tout au long de la journée, en dehors des temps de repas.

7h30 Début de l'accueil



Proposition d'activités en fonction des besoins et des potentialités des enfants
Couchers des plus petits en fonction des rythmes des enfants

11h20 lavage des mains des petits

11h30 Repas des petits

↓ Proposition de temps de lecture, temps de chanson, jardin, etc... en fonction des besoins du groupe d'enfants

12h Lavage des mains des grands et repas
Changes et coucher des petits
12h30 Déshabillage dans la salle de jeu
Changes / passage aux toilettes
12h45 Coucher des grands
13h30 Surveillance de sieste
Réveil échelonné, jeux libres et/ou activités
15h00 Changes/passage aux toilettes / rhabillage dans la salle de jeu

↓ Proposition d'activités en fonction des besoins et des potentialités des enfants

15h00 Goûter
16h15 Départs échelonnés
18h30 Départ des derniers enfants

V. Le vivre ensemble

○ **Le positionnement de l'adulte par rapport à l'enfant**

▪ *L'observation*

L'observation est un outil primordial pour assurer le bien-être physique et psychique de l'enfant. Cette observation attentive et continue permet aussi de tenir compte des besoins individuels de chacun. En plus du fait, qu'elle est essentielle pour accompagner l'enfant au quotidien, elle fait partie intégrante de notre pédagogie sur la libre circulation des enfants dans l'espace. En effet, c'est l'observation qui guidera le positionnement des professionnelles, dans le but de répondre aux plus près des besoins des enfants.

▪ *La verbalisation*

Les paroles et gestes d'un adulte peuvent entraîner des conséquences positives ou négatives sur la sécurité affective de l'enfant. Il est donc essentiel de réfléchir aux attitudes à adopter. Une voix calme et douce est privilégiée. Et lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, un ton et une attitude plus ferme peuvent être utilisés.

Les professionnelles du multi-accueil appliquent les principes de la communication bienveillante et positive. Leurs paroles se veulent neutres et tendent à autonomiser l'enfant et à identifier son ressenti. Les professionnelles évitent les formules négatives : « *laisse la porte fermée* » au lieu de « *n'ouvre pas la porte* » et donnent une consigne à la fois. Ils décrivent en positif, en phrases courtes, l'action attendue ou le comportement souhaité, décrivent le comportement inadapté et proposent une alternative quand cela est possible.

Ainsi, à un enfant qui tape un autre enfant, parce que ce dernier lui aurait pris son livre, la professionnelle réagit calmement en décrivant la situation : « *Vous voulez tous les 2 le livre* » ou « *je vois 2 enfants qui veulent le même livre* ». Il décrit aussi l'action de l'enfant qui a tapé en insistant sur le geste (ta main a tapé) et non sur l'enfant (tu as tapé ou tu es méchant). Ensuite, il prend en compte les émotions des enfants victime et agresseur en mettant des mots : « *Tu es fâché parce que Intel t'a pris ton livre/t'a tapé. Tu as le droit d'être en colère/triste* ». Enfin il propose une ouverture : « *quelles solutions vous pouvez trouver ?* » S'ils ne trouvent pas : « *Tu peux lui dire que tu es fâché. Tu peux aller reprendre ton livre ou tu peux aller en chercher un autre* ». Le sablier afin de déterminer une durée peut aussi être utilisé. Il s'agit de donner à l'enfant des moyens de régler le conflit autrement. Ceci afin de préserver son intégrité et de ne pas atteindre son estime de lui-même.

Lorsque l'enfant vit une situation difficile (séparation, conflit avec un autre enfant...), les professionnelles s'efforcent de mettre des mots sur sa souffrance. En effet, l'enfant ressent des émotions mais ne sait pas forcément d'où elles viennent et ce qu'elles veulent dire. En mettant des mots, cela le rassure et l'apaise. Quelqu'un l'a compris et l'aide à décoder son mal-être. Ce que l'enfant vit à la maison avec ses parents peut avoir des conséquences sur son comportement au multi-accueil. Si cette dernière a connaissance de la situation, elle peut l'aider, en complément de son parent, à comprendre ce qui se passe.

De plus, dans un souci de respecter l'enfant dans son intégrité et son intimité, la professionnelle prévient l'enfant avant toute interaction avec lui. Par exemple au lieu de rapprocher la chaise de l'enfant, il est recommandé de lui dire « *Je rapproche ta chaise* » ; au lieu de lui essayer le nez, dire « *Je vais essayer ton nez* » ; au lieu de mettre l'enfant à dormir, lui annoncer : « *Tu as l'air fatigué, je vais te proposer une sieste* », ne pas prendre l'enfant dans les bras par surprise mais se placer devant lui, s'assurer qu'il regarde le professionnel et lui proposer de venir avant que ce dernier le prenne. Quand cela n'est pas possible (enfant sur le ventre, debout contre un meuble ...), toujours prévenir l'enfant de son intention.

Les mots employés ne doivent pas instrumentaliser l'enfant, mais au contraire l'humaniser. Par exemple, il est bien d'éviter de dire : « *Je vais changer tes fesses* » mais « *Je vais changer ta couche* ».

Quand il faut s'adresser à lui, proscrire les mots affectifs tels que « *Mon chéri* ». Il ne s'agit pas de notre enfant, il faut donc créer un attachement professionnel.

De même, le personnel évite de faire des bisous, sauf si l'enfant le demande à l'arrivée ou au départ.

Quand on s'adresse à lui, on utilise son prénom. L'enfant est en construction, s'adresser à lui par un nom d'animal (ex : « *Mon chaton* ») ou un surnom peut le perturber dans son apprentissage. Cela est réservé à la famille.

Pour que l'enfant sache que l'adulte s'adresse à lui, il l'appelle par son prénom au lieu de s'adresser au groupe entier et de dire « *Vous venez* ». Les consignes collectives étant difficilement compréhensibles par les enfants, il est privilégié l'échange individuel.

De même, par souci de cohérence, l'utilisation du « *On* » est à éviter comme « *On va manger* » ou « *On va se laver les mains* », alors qu'il n'y a que les enfants qui vont manger ou se laver les mains. Il faut donc dire : « *Vous allez manger* », « *Tu vas t'asseoir à table* » ou encore « *Tu viens te laver les mains* ».

Aucune sanction physique, ni menace envers un enfant n'est toléré.

○ **Les règles et les interdits : un cadre structurant**

Afin de se construire, l'enfant a besoin de sentir qu'il ne peut pas accéder à tous ses désirs : cela permet de le positionner en tant qu'enfant et de définir un cadre structurant. Celui-ci va lui indiquer ce qui lui est possible ou non de faire. Le rôle de l'adulte est de lui permettre de sortir du sentiment de toute puissance propre à la petite enfance. Cet accompagnement a pour but de lui donner des repères sécurisants, et l'aider à grandir.

Les enfants tentent de transgresser les règles que l'équipe leur impose. La professionnelle doit donc répéter plusieurs fois les mêmes consignes, car l'enfant veut s'assurer qu'elles ne changent pas. Il a donc besoin de cadre pour apprendre le vivre ensemble.

La professionnelle indique à l'enfant, quand c'est nécessaire, le comportement souhaité et l'aide à trouver des solutions.

Au multi-accueil, nous faisons une distinction entre les interdits, les règles et les limites.

- Le seul interdit qui n'est, au final, ni discutable, ni négociable est de : « *Ne pas faire mal aux autres enfants et ne pas se faire mal à soi* ». Pour tous les autres, la discussion est ouverte !
- Une règle est une manière de faire, commune à tous. Elle est définie en équipe, ancrée et instituée pour chacun des espaces. Elle permet de cadrer l'environnement des enfants au quotidien dans l'espace dans lequel ils évoluent. Les règles sont constructives et permettent de vivre en société. Les professionnelles s'astreignent à respecter les règles définies par l'équipe même en cas de désaccord. Les règles peuvent évoluer selon la réflexion de l'équipe. Si tel est le cas, elles seront rediscutées en équipe et approuvées par la majorité des professionnelles présentes. En cas de non-respect des règles, les professionnelles s'engagent à les rappeler à leur collègue. Les adultes verbalisent les règles aux enfants. Afin que ces derniers se les approprient, elles sont expliquées aux enfants avec des termes clairs et compréhensibles.

Nous avons établi les règles en équipe pour chaque espace afin qu'elles soient claires pour tout le monde et que notre discours soit cohérent auprès des enfants. Les règles propres à chaque espace y sont affichées. Sur les affichages, sont relatées les règles pour les enfants et pour les adultes.

Pour exemple, voici les règles du coin à buller :

➤ *Pour les enfants*

- ✓ Les enfants vont dans cet espace dans le calme et pour s'y reposer.
- ✓ L'enfant peut s'y poser avec son doudou, sa tétine.
- ✓ Il est interdit de :

⇒ Jeter les coussins

- ⇒ Faire de la motricité
- ⇒ Apporter des jouets
- ⇒ Chahuter

➤ *Pour les adultes*

- ✓ *Les adultes peuvent y buller, ceci afin d'être un exemple pour les enfants dans le cadre d'une démarche de relaxation et de droit de rêvasser, de ne rien faire.*
- ✓ *Cependant, le temps de « bullage » des adultes est court- 5 mn maximum*

- Les limites sont plus personnelles, propres à chacun. Elles sont négociables et varient en fonction du contexte, du lieu, de l'enfant.

○ **Les relations entre enfants**

L'aménagement des espaces permet de diviser le groupe dans la pièce et de favoriser les interactions positives. Pour que les enfants jouent de façon autonome et sans se disputer le même jeu, l'équipe propose une large palette de matériels, renouvelée au cours de la journée, et des jouets en double pour permettre l'imitation.

Par ailleurs, les regroupements sont un moment de partage et d'échanges.

Parfois, nous voyons naître une complicité entre deux enfants vers l'âge de deux ans. L'équipe en fait part aux parents qui décident parfois d'inscrire leur enfant les mêmes jours que leur petit copain.

Mais les relations d'un enfant avec les autres peuvent être difficiles à une certaine période de leur vie en rapport avec leur développement ou un événement dans leur vie.

▪ *Les conflits*

L'apparition d'un conflit est due à une maladresse ou une incapacité de l'enfant à dire ce qu'il veut. La professionnelle peut aider les enfants en décrivant la situation : « *je vois 2 enfants qui pleurent. Martin, tu as l'air en colère. Tu peux le dire avec des mots* ». : « *Ta main a tapé Zoé. Surveilles ta main. Comment pourrais-tu faire pour surveiller ta main ?* » « *Si tu es fâché, tu peux le dire avec tes mots.* » « *Ta main peut jouer, caresser.* » Il n'intervient pas trop tôt dans les conflits entre enfants, tant qu'il n'y a pas d'agressivité. Cela leur permet de trouver par eux-mêmes le moyen de régler leur différend : évitement, diversion, entente ou accord, attente, abandon, résistance, repousser l'adversaire, détournement de l'intention de l'agresseur.

Les conflits sont nécessaires au développement de l'enfant. Ils sont souvent liés au partage des jouets.

- *Les manifestations agressives*

Un comportement d'enfant perçu comme agressif par un adulte n'a pas pour l'enfant concerné forcément la même signification : Bousculer un camarade est parfois pour lui un moyen de rentrer en communication avec lui, simplement parce qu'il ne sait pas comment s'y prendre autrement. C'est une étape classique du développement de l'enfant dans son processus de socialisation, qui apparaît généralement vers 18 mois. C'est un moyen d'expression que les enfants utilisent avant la construction du langage. L'enfant exprime de cette façon différentes émotions : colère, frustration, désaccord mais aussi désir, recherche d'affection. Cette phase, plus ou moins marquée, peut paraître agressive dans la forme (taper, pousser, mordre, tirer les cheveux...) mais l'intention est plutôt d'entrer en relation que de faire mal à l'autre. Toutes ces manifestations doivent être accompagnées par les parents comme par les professionnelles, pour permettre à l'enfant de passer progressivement à un autre moyen d'expression de ses émotions. Au Multi-accueil, l'équipe s'est mise d'accord dans la prise en charge de ces manifestations agressives : En premier lieu, l'enfant « agressé » a besoin d'être rassuré et reconnu dans sa douleur. Les soins sont réalisés si besoin (application de glace,). Il a également besoin d'entendre que ce qu'il a subi n'est pas accepté. Dans un second temps, pour l'enfant « agresseur », des mots sont posés pour réprimer son acte, et non l'enfant lui-même : Le stigmatiser serait l'enfermer dans ce mode d'expression. Une attention particulière est prise pour la compréhension du contexte qui l'a poussé à l'acte, et à lui faire comprendre qu'il existe d'autres moyens pour arriver à ses fins. Pour faire retomber la tension, il peut lui être proposé un temps isolé du groupe, afin de lui permettre de s'apaiser et comprendre que son geste n'est pas accepté. Cette période peut être vécue difficilement autant du côté des parents de la « victime » que du côté des parents de l'« agresseur ». Les professionnelles sont à l'écoute pour entendre leurs ressentis, resituer les événements à leur juste place (ni amplifiés, ni minimisés) et expliquer que la gestion de cette phase demande de la patience, de la répétition et de l'endurance. Les réactions d'adultes, sous le coup de l'émotion, qui poussent à des sanctions d'ordre « physique » (fessées, morsures en retour, ...) vont à l'encontre du message que l'on veut faire passer à l'enfant. C'est la cohérence dans la gestion de ces épisodes d'agressivité, qui permettra progressivement à l'enfant de passer à un autre mode de relation.

VI. La place des familles

- **La participation des parents**

- *Les échanges quotidiens*

Les temps d'accueil (arrivée et départ) sont des moments privilégiés de partage d'informations entre les parents et l'équipe. Lors de l'arrivée de l'enfant, la professionnelle chargée de l'accueil se rend disponible et à l'écoute des parents, elle recueille les informations transmises par la famille et les retransmet au reste de l'équipe. Lors du départ de l'enfant, l'équipe retransmet aux parents des informations sur le déroulement de la journée, sur des évolutions de l'enfant, des éléments organisationnels, etc. Il est toutefois important que les parents découvrent eux-mêmes les évolutions notables de l'enfant (la marche par exemple), l'équipe veille alors à laisser toute sa place à la famille. Le temps de transmission est un moment important pour valoriser ce que

l'enfant a vécu pendant la journée et faire le lien avec la maison. L'enfant est au cœur du sujet et est associé à ce temps. Les professionnelles et les parents ont l'occasion d'échanger sur des pratiques éducatives, des conseils... L'équipe dispose d'outils écrits pour formaliser ces échanges : la feuille de transmissions et le classeur d'informations quotidiennes. Les temps de transmission peuvent durer jusqu'à environ 10 minutes. Si les parents ont besoin de discuter davantage avec l'équipe, ont des questions particulières, un rendez-vous peut leur être proposé avec la directrice ou son adjointe, si besoin.

- *Le Conseil d'Administration*

Le multi-accueil ne peut fonctionner sans la participation et la motivation des parents, ils sont donc les bienvenus. Pour participer activement à la vie du multi-accueil, être consultés dans la prise de décisions, être informés des projets, les parents peuvent rentrer dans le conseil d'administration, soit en tant que membre du bureau soit en tant que membre administrateur.

Pour en faire partie, ils doivent se présenter lors de l'assemblée générale.

Des postes de membres du bureau se libèrent régulièrement. Trois sont indispensables à la bonne marche de la structure : Président, trésorier, secrétaire.

D'autres sont facultatifs mais très utiles car ils divisent la charge de travail : vice-présidents, vice-secrétaires, vice-trésoriers.

Les autres membres du conseil d'administration sont des membres actifs qui n'ont pas de poste mais apportent leur point de vue et aident à la prise de décision. Ils peuvent ou non faire partie d'une commission.

- *Les commissions*

Nous avons mis en place 5 commissions qui sont les suivantes : « Bibliothèque » ; « parentalité » ; « animation » ; « petits travaux » ; « communication ». A l'inscription, nous demandons à chaque famille de s'investir soit dans le Conseil d'Administration, évoqué ci-dessus) soit dans une des commissions selon ses envies et ses compétences. L'objectif de cela est de faire vivre l'association qui est une association parentale avant tout, tout en soulageant l'équipe salariée de certaines tâches. L'idée est aussi de fédérer les familles entre elles sur des projets communs comme l'organisation de la fête de fin d'année, la proposition d'un atelier parent-enfant ; etc. Chaque parent a une mission bien définie en amont en réunion inter-commissions.

- **La relation parents-équipe**

L'équipe s'adapte du mieux qu'elle peut aux besoins et aux demandes des familles, comme par exemple, un parent qui souhaite que la tétine ne serve qu'à la sieste.

Mais cela ne doit pas aller à l'encontre des besoins de l'enfant. Ainsi, s'il en a vraiment besoin, il peut garder sa tétine. Quand les pratiques d'un parent sont différentes de celles de l'équipe, l'enfant en est informé. Par exemple, si le parent a l'habitude d'asseoir son enfant alors qu'il ne se déplace pas encore et qu'il ne sait pas s'asseoir de lui-même, au multi-accueil, il sera allongé. Le multi-accueil a entre autres comme pratique la motricité libre, c'est-à-dire laisser l'enfant se développer à son rythme.

Nous soutenons les parents dans leur fonction parentale en étant disponibles, à leur écoute et en les aidant à trouver des solutions.

Quand le besoin de réservation n'est pas satisfait, nous notons les demandes de place en attente et prévenons les parents dès qu'une place est disponible.

○ **L'information aux parents**

Les familles sont informées quant aux modalités de fonctionnement de la structure, lors de l'inscription.

Les parents ont accès au règlement intérieur, distribué à chaque famille et affiché dans les locaux. Un tableau d'information est à disposition dans le sas d'entrée.

Des brochures autour de l'enfance sont également à leur disposition dans des présentoirs.

Le trombinoscope de l'équipe et le prénom du stagiaire présent sont affichés sur la porte donnant accès à la salle de jeux.

Le menu est affiché au tableau dans la salle de repas.

Les invitations aux réunions et aux spectacles sont envoyées par mail et/ou glissées dans le sac de l'enfant.

Les informations sur le fonctionnement du multi-accueil sont envoyées par mail et par note dans le sac de l'enfant.

Les informations orales sont faites pendant les transmissions à l'arrivée et au départ des enfants. Elles concernent la journée de l'enfant, mais aussi le respect du règlement, les informations qui n'ont pas été lues, des réponses qui n'ont pas été données.

Des temps forts peuvent être organisés au cours de l'année en fonction de la décision du CA (septembre, février, juin...).

Nous avons un site internet <https://www.multiaccueil-nougatine.com/> qui relate toutes les informations sur notre fonctionnement, notre organisation, notre quotidien. Nous co-animons également une page Facebook avec un parent du CA où les parents peuvent y trouver des informations ponctuelles sur la vie de Nougatine (fermeture, menu, fête, etc...) mais aussi des informations intéressantes quant à la vie locale sur la commune de Guipry-Messac. Notre prochain objectif serait d'y rajouter régulièrement des publications avec des photos de ce que font les enfants à Nougatine. Les parents sont en demande de cela.

○ **Les actions de soutien à la parentalité**

▪ *L'écoute, le conseil, l'orientation*

L'équipe accompagne les parents au quotidien en se rendant disponible et à l'écoute. Des conseils et des orientations peuvent être apportés en fonction des sollicitations des parents, de leurs questionnements et de leurs besoins de soutien. Les éducatrices de jeunes enfants de la structure sont des personnes ressources pour l'équipe afin d'accompagner chaque agent dans ce rôle de soutien à la parentalité. Elles peuvent également être ressources pour les parents qui ont besoin d'un accompagnement et d'une orientation particulière vers un dispositif adapté.

▪ *Les actions collectives de soutien à la parentalité* - Le REAAP

Depuis quelques années, le multi-accueil Nougatine met en place des actions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP), piloté par la CAF de l'Ille et Vilaine, afin de répondre à des besoins identifiés auprès des publics accueillis. Nous faisons intervenir une psychologue et une psychomotricienne au sein de la structure à raison d'une après-midi par mois chacune. Elles sont à disposition des familles. Les parents peuvent venir les rencontrer afin d'échanger sur des sujets divers et variés, s'ils ont des questionnements ou des inquiétudes.

- La semaine de la petite enfance

Depuis plusieurs années, nous participons également à la semaine nationale de la petite enfance avec des thèmes différents chaque année. La Semaine Nationale Petite Enfance a pour objectif de réunir le trio (parent – enfant-professionnel) autour d'ateliers d'éveil. Elle permet également d'éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés à cette période de la vie et de les encourager dans leur rôle. Des outils, du matériel pédagogique et des conseils sont mis gratuitement à disposition des lieux participants pour organiser leur propre programme d'ateliers à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Grâce à tous ces supports, nous organisons au multi-accueil des ateliers d'éveil en lien avec le thème et nous y invitons les parents à venir y participer avec nous et leur enfant.

VII. Les accueils spécifiques :

○ Les accueils d'urgence

De façon exceptionnelle, si une famille rencontre un besoin urgent et imprévu de faire garder son enfant, le multi-accueil peut la dépanner, sans inscription préalable, même si l'enfant n'est jamais venu, dans la limite de trois enfants, sans dépasser le nombre de 27 enfants en même temps dans les locaux. L'urgence a été définie comme suit : urgence médicale, décès d'un proche, entretien d'embauche, désistement du mode de garde habituel. L'accueil peut être d'une durée d'un mois renouvelable une fois. La famille s'engage à trouver une solution pérenne avant la fin de la période.

○ L'accueil d'enfant en situation de handicap ou de maladies chroniques

L'équipe peut accueillir des enfants en situation de handicap ou de maladie. En premier lieu, nous avons besoin de connaître les attentes des parents : stimulation de l'enfant, socialisation, rompre l'isolement, avoir du temps pour eux, seul mode de garde trouvé, écoute ... L'équipe cherche avec la famille le rythme le mieux adapté à l'enfant : jours et temps de présence. Un projet d'accueil individualisé sera établi avec les parents et le médecin référent précisant les dispositions particulières à prendre pour l'accueil de l'enfant.

L'éducatrice de jeunes enfants peut se rendre à des réunions impliquant les différents intervenants auprès de l'enfant pour faire part de ses observations, après concertation avec ses collègues.

VIII. Les relations extérieures

○ La coopération avec l'école maternelle

Nombreux sont les enfants qui, en septembre, intègrent l'école maternelle. Une partie d'entre eux connaît leur future école de par leurs aînés. Mais il n'empêche qu'ils ne savent pas ce qui s'y passe réellement. Aller à l'école est un moment important de leur vie. C'est pourquoi au dernier trimestre, une matinée est prévue dans les écoles maternelles de Guipry-Messac pour permettre aux enfants de connaître les locaux et leur maitresse et de participer à la vie d'une classe.

○ L'utilisation des services de la commune

Il s'agit de l'articulation entre le multi-accueil et les équipements existants, les associations et les professionnelles du champ de la petite enfance. L'utilisation des ressources de la commune permet aux enfants une ouverture sur l'extérieur, la participation à la vie de la commune, et l'apprentissage du respect des règles avec des personnes et un environnement extérieur à la halte-garderie. Ainsi, nous nous rendons à la boulangerie, à la bibliothèque, à la mare aux canards.

○ Nos partenaires

Pour les questions sur l'hygiène ou d'ordre médical, le médecin référent est la personne la plus à même d'y répondre.

La PMI peut conseiller à certaines familles en difficulté (besoin d'être écoutées et accompagnées par exemple quand l'enfant n'a jamais été séparé de sa mère) de se rapprocher de la structure. Nous pouvons également collaborer lorsque nous accueillons une famille suivie par la PMI ou interpeller cette dernière si nécessaire.

Enfin, le multi accueil peut contacter le médecin traitant d'un enfant pour toutes questions relatives à sa santé ou une inquiétude vis à vis de son développement, après en avoir informé les parents.

Pour des questions législatives, la structure fait appel au Conseil départemental ou la CAF.

Dans le cadre de projets parentalité financés par la CAF, nous accueillons une psychologue et une psychomotricienne qui interviennent chacune une après-midi par mois pour observer les enfants mais qui se mettent aussi à disposition des familles qui souhaitent échanger sur des sujets divers et variés.

Nous accueillons ponctuellement des intervenants qui proposent des activités d'éveil et de découverte :

- MJC, centre Social : spectacles, conférences, activités enfants-parents
- Kfé des parents : soirée parentalité
- Associations culturelles : bébés signeurs, yoga, éveil artistique...

IX. *Evaluation du projet*

○ Quand ?

Il est important que ce projet soit évalué régulièrement. Il est donc nécessaire de fixer des échéances où il pourra être revu :

- Nouvelle répartition du personnel et nouveau fonctionnement (jours et horaires d'ouverture)
- Tous les ans.

○ Comment ?

- En vérifiant si le projet correspond toujours aux valeurs de l'équipe et en le réajustant.

○ Avec qui ?

- Les professionnelles
- Les parents membres du conseil d'administration.